



Québec, le 24 février 2011

Madame Sylvie Tardif
Directrice générale
Municipalité de Saint-Ferdinand
G0N 1N0

Objet : Projet de restauration du seuil naturel du lac Joseph

Madame,

À la suite de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir de l'information complémentaire.

Dans le cadre de son analyse du projet de rehaussement du seuil naturel du lac Joseph, la commission aimerait savoir quels politiques et règlements municipaux et de la MRC s'appliquent à un quai de ciment aménagé il y a une trentaine d'année et faisant partie d'une propriété privée située au bord de lac Joseph dans les limites de votre municipalité. La commission aimerait également savoir quelles interventions (modifications, réparations, démolition, etc.) seraient permises sur un tel quai selon la réglementation municipale en vigueur.

Pour plus d'information à propos du projet faisant l'objet du mandat de la commission, veuillez consulter les documents au lien suivant :

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/lac_joseph_inverness/documents/liste_cotes.htm

Les liens suivants font spécifiquement référence au quai en question :

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/lac_joseph_inverness/documents/CR3.pdf

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/lac_joseph_inverness/documents/DM4.pdf

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/lac_joseph_inverness/documents/DM3.pdf

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 28 février prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission